

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 04 avril 2022

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 11 avril 2022

### DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - PARTICIPATION À LA MISE EN PLACE D'UNE MANIFESTATION VISANT À PROMOUVOIR L'AGRICULTURE LOCALE

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Stéphanie ANTIGNY à Nicolas VIDEAU, Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Valérie BELY-VOLLAND à Bastien MARCHIVE, Yamina BOUDAHMANI à Florence VILLES, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Anne-Sophie GUICHET à Nadia JAUZELON, Florent JARRIAULT à Alain CANTEAU, Guillaume JUN à Romain DUPEYROU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Gérard LEFEVRE à Anne-Lydie LARRIBAU, Marcel MOINARD à Jérôme BALOGE, Corinne RIVET BONNEAU à Sophie BROSSARD, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

#### **Titulaires absents :**

Christelle CHASSAGNE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Lucy MOREAU, Michel PAILLEY.

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Sonia LUSSIEZ

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 11 AVRIL 2022

#### **DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - PARTICIPATION À LA MISE EN PLACE D'UNE MANIFESTATION VISANT À PROMOUVOIR L'AGRICULTURE LOCALE**

Monsieur **Florent SIMMONET**, Délégué du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Vu le soutien de la Communauté d'Agglomération du Niortais aux filières économiques,

Vu le courrier de demande d'aide de la Chambre d'Agriculture daté du 16 décembre 2021,

Dans le cadre de sa compétence Développement Economique, la Communauté d'Agglomération du Niortais a décidé de se positionner pour développer les filières agricole et agroalimentaire. La stratégie du territoire 2021-2027 est détaillée au travers du Projet Alimentaire Territorial qui comprend l'action n°12 intitulée « Coordonner les actions de sensibilisation auprès des citoyens ».

La Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres souhaite mettre en place une manifestation dans le but de rapprocher producteurs et consommateurs. Cette dernière sera organisée en partenariat avec le GAEC Rimbault-Brassac, à la Ferme de Chey, le dimanche 15 mai 2022.

Plusieurs animations seront mises en places pour cette journée :

- Visite de l'exploitation,
- Ateliers et film de sensibilisation autour de l'agriculture et la biodiversité,
- Jeu de piste autour : du Projet Alimentaire Territorial, du Plan Climat Air Energie Territorial, de l'eau (programme ReSources) et de la marque Valeurs Parc,
- Stand de dégustation de viande bovine,
- Marché et repas.

A cette occasion, plusieurs partenaires sont sollicités dont la Communauté d'Agglomération du Niortais, mais aussi la Ferme en Colis, le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, la Ville de Niort, etc.

La Chambre d'Agriculture demande à la Communauté d'Agglomération du Niortais une participation de 1 700 € ainsi qu'une implication sur l'animation de la manifestation.

Le budget prévisionnel est construit comme suit :

<b>Dépenses</b>	<b>€</b>	<b>Recettes</b>	<b>Taux</b>	<b>€</b>
Animation et location de site	4 100 €	Chambre d'agriculture	55%	2 400 €
Dégustation de viandes	200 €	Parc Naturel Régional du Marais Poitevin	5%	200 €
		Communauté d'Agglomération du Niortais	40%	1 700 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>4 300 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>100%</b>	<b>4 300 €</b>

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le versement d'une participation de 1 700 € à la Chambre d'Agriculture pour la manifestation évoquée,
- Autorise le Président ou le Délégué du Président à signer les documents afférents.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Florent SIMMONET**

**Délégué du Président**